

Subvention exceptionnelle à Médecins Sans Frontières

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : Engagée depuis plusieurs années dans des actions de jumelage et de coopération avec la ville de Hadera en Israël et le camp palestinien d'Aqabat Jabr, la Ville de Besançon assiste avec effroi aux ravages causés par l'aggravation de la guerre au Proche-Orient.

Ici comme partout en France et en Europe, les citoyens se mobilisent et manifestent pour demander la fin des massacres de civils et le retour au dialogue. La Ville de Besançon assure ses villes amies et leur population de son soutien et de sa solidarité.

Considérant qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit mais seulement une solution politique, nous affirmons que seules la reconnaissance par Israël d'un État palestinien viable et l'assurance de la sécurité pour l'État d'Israël pourront conduire cette région sur le chemin de la paix. Nous appelons la communauté internationale à renforcer ses efforts pour aider les protagonistes à trouver une solution de paix durable dans la région.

La Ville de Besançon se joint à toutes les voix qui exigent un cessez-le-feu immédiat et le respect par Israël des résolutions de l'ONU.

Alors que l'offensive militaire israélienne continue de faire chaque jour des centaines de morts et de blessés dans la population civile à Gaza, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 3 000 € à Médecins Sans Frontières afin de lui venir en aide.

En cas d'accord, la somme de 3 000 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574.47047 qu'il conviendra d'abonder par un virement de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022.01/022.20200 du projet de budget primitif 2009.

«M. Patrick BONTEMPS : Je voulais dire que bien entendu je voterai cette subvention à Médecins Sans Frontières mais je trouve quand même le texte proposé un petit peu édulcoré. Certes nous avons des relations avec le camp d'Aqabat Jabr et avec la Ville d'Hadera mais aujourd'hui la problématique c'est Gaza et c'est effectivement un certain nombre de millions de personnes qui sont enfermées dans ce territoire depuis de nombreuses années et qui aujourd'hui sont prises en otage. Alors bien sûr les peuples de la région et le peuple d'Israël en premier a le droit de vivre en sécurité et nous ne pouvons que condamner les bombardements aveugles du Hamas sur Israël mais il n'empêche qu'aujourd'hui il y a plus de 1 000 morts dans cette région et au moins 300 à 400 enfants et femmes. Et à ce propos j'aimerais apporter ici mon soutien personnel, et ceux qui le veulent me suivront aussi, à une Franco-Palestienne Bisontine qui s'appelle Bissane et qui a vu sa mère et son beau-frère tués au cours d'un acte par une roquette et sa sœur est actuellement blessée dans un hôpital à Gaza. Je voulais m'associer à sa douleur et faire part de mon soutien à cette jeune femme et à toute sa famille.

M. Edouard SASSARD : Forcément, on se détache tout à fait de ce que vient de dire M. BONTEMPS. On considère que les partis politiques n'ont en aucun cas intérêt à rentrer dans ce conflit qui est de la dynamite. On ne doit absolument pas mettre de l'huile sur le feu, d'ailleurs le parti socialiste l'a dit très clairement. Pour nous, il n'y a pas de pro-palestine, pas de pro-israël, chacun manifeste comme il le souhaite, mais en aucun cas les partis politiques ne doivent mettre de l'huile sur le feu.

M. LE MAIRE : Je crois qu'on a voulu que ce soit quelque chose de très clair. Ce que je veux redire ce soir, c'est que là-bas le seul chemin possible c'est le chemin de la paix et c'est à cela qu'on doit concourir avec entre autres le respect des résolutions de l'ONU qui demandent un cessez-le-feu immédiat».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide l'attribution de la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 26 janvier 2009.